

LE CLOCHER DE SAINT-ÉTIENNE À AOSTE UN MONUMENT TOTALEMENT DU XV^e SIÈCLE

Gabriele Sartorio

Les campagnes de restauration des monuments historiques, qu'il s'agisse d'édifices religieux ou de châteaux, sont d'excellentes occasions pour en approfondir la connaissance. Il est fondamental pour l'archéologue d'être présent à chaque phase des travaux d'entretien, de la conception à la réalisation, d'une part pour se faire le porte-voix de notions qui peuvent aider et guider, à l'intérieur du plan de sauvegarde, les actions de restauration, de l'autre pour exploiter à son avantage les structures que ce type de chantier doit nécessairement mettre en place, en tout premier lieu les échafaudages, en saisissant ces occasions uniques pour vérifier et étudier de manière « rapprochée » ce qui a été l'objet d'hypothèses précédentes.

Dans le cas des interventions d'entretien extraordinaire du clocher de l'église Saint-Étienne (fig. 1), ce sont justement les échafaudages montés pour atteindre la flèche de la structure qui ont fourni le prétexte pour l'approfondissement d'investigations destinées à confirmer ou à infirmer les données connues jusqu'ici sur l'histoire de la tour. D'après les sources d'archives et en particulier des visites pastorales, en 1414 « *campanile fit novum et iam alte usque ad capum* ». ¹ Comme l'avait déjà noté Bruno Orlandoni, cette information situe parfaitement l'édification de la nouvelle tour du clocher au début du XV^e siècle, simultanément à la construction d'une série de clochers



1. Le clocher de l'église Saint-Étienne vu du Nord-Est.
(G. Sartorio)

dans toute la Vallée d'Aoste, d'Avisé à Derby et à Cogne, suivant une typologie qu'on peut définir comme pleinement « gothique ». ² Enfin, dans le cas examiné, la présence d'une césure nette aux trois quarts environ du bâtiment a été expliquée par une surélévation réalisée entre 1728 et 1729, à l'occasion d'importantes restaurations voulues par le curé de l'époque, Jean-Michel Clérin. ³

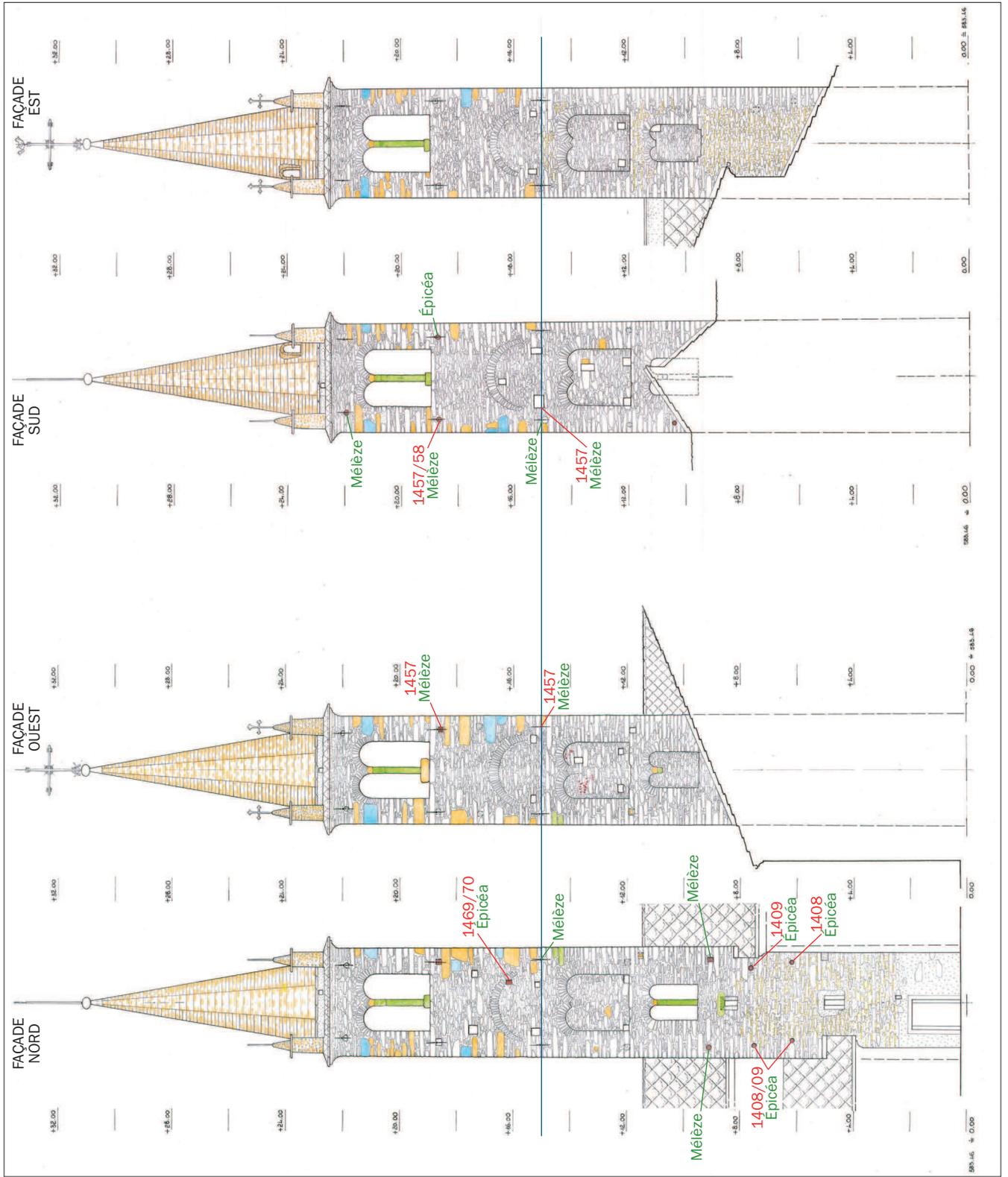
C'est sur la base de ces informations qu'il a été décidé de profiter du chantier pour achever deux interventions : d'un côté, le relevé de la structure, en ayant tout particulièrement soin de souligner les discontinuités visibles ; de l'autre, l'exécution de carottages dans les bois conservés dans quelques trous de boulin pour l'analyse dendrochronologique et la vérification des datations historiques de la tour.

L'interprétation du relevé archéologique (fig. 2 et fig. 3) a substantiellement confirmé l'existence de deux phases de construction, la première de la base jusqu'à environ 15 m du sol, la seconde superposée à la première jusqu'à une hauteur d'environ 30 m. La partie inférieure présente des murs d'une épaisseur de 1 m, puis de 75 cm à partir de 12 m du sol, là où se trouvait sans doute à l'origine la chambre des cloches, ouverte sur les quatre côtés avec des fenêtres jumelées visibles encore aujourd'hui, bien qu'elles soient totalement condamnées. ⁴

Au point de vue de la construction, la portion inférieure présente un choix et une disposition de matériaux très homogènes, elle comprend des pierres d'angle de dimensions moyennement grandes et une finition excellente dont la régularité est soulignée par les joints tirés au fer. En revanche, la portion supérieure utilise des matériaux nettement moins homogènes, tant par leurs dimensions qui, à l'exception des pierres d'angle, varient du petit au moyennement petit, tant par leur disposition, très chaotique, et enfin par l'absence de joints tirés au fer. La discontinuité apparaît également dans la nature des matériaux : dans la partie supérieure, le travertin et le poudingue ⁵ sont largement utilisés, alors qu'ils sont pratiquement absents dans la partie inférieure ; à l'inverse, aucun usage n'est fait en haut du marbre *bardiglio* (à l'exception des colonnes de séparation des fenêtres jumelées de la chambre des cloches), alors que ce matériau est présent dans la partie basse de la structure.

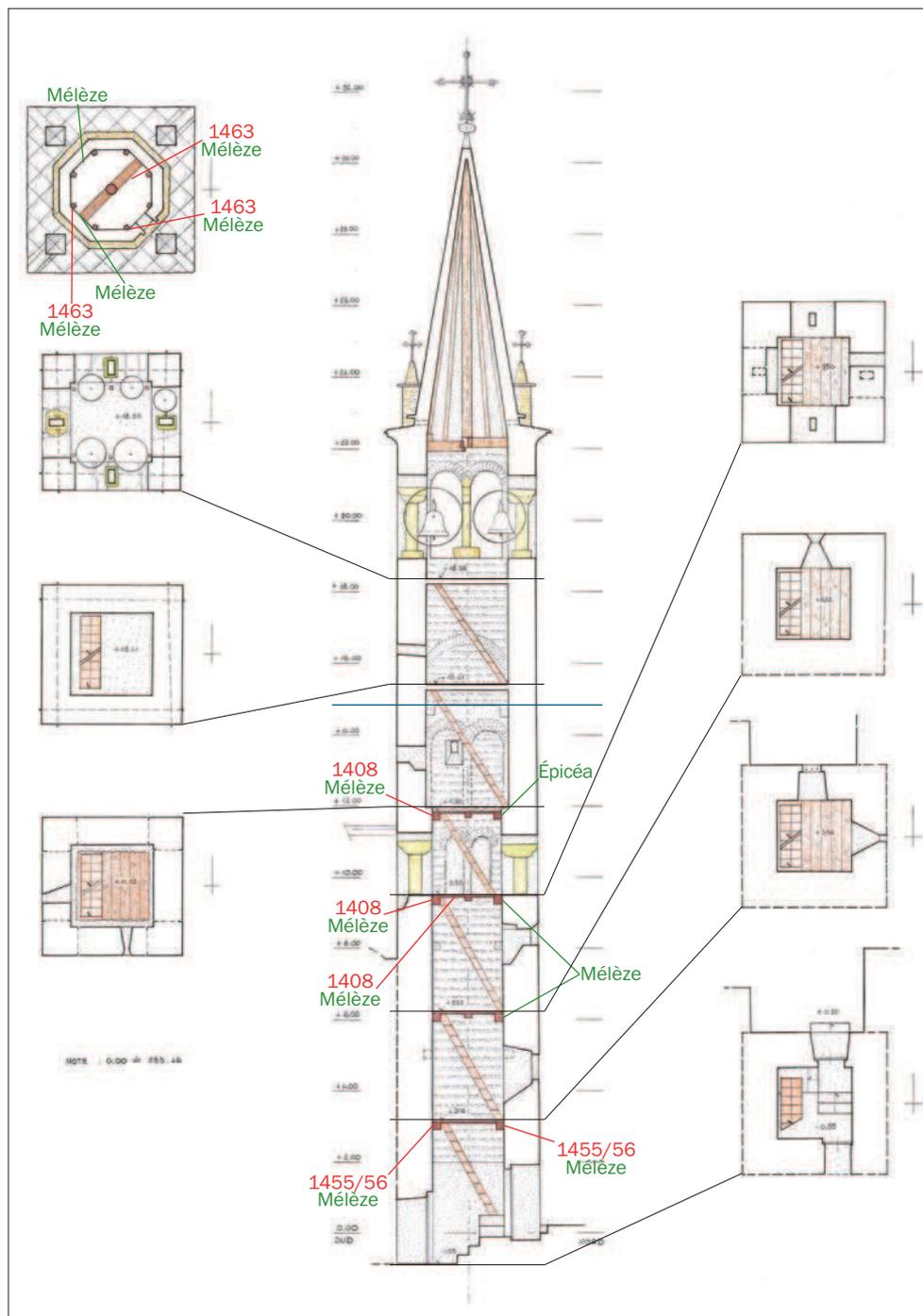
Si on élargit l'analyse aux trous de boulin, à leur configuration et à leur disposition, on note à nouveau une divergence certaine entre la partie inférieure du clocher, qui présente des trous de forme circulaire, et la partie supérieure, qui se caractérise par des trous essentiellement carrés. ⁶

La présence de différents moments de construction dans la tour de clocher actuelle est définitivement confirmée par l'existence, dans la partie basse, de deux ordres superposés de fenêtres jumelées, toutes comblées, à l'exception des ouvertures inférieures au Nord et au Sud. Le premier ordre, à une hauteur d'environ 10 m du sol, servait sans doute à alléger la structure et à éclairer un étage



- Travertin
- Bardiglio
- Poudingue
- Briques
- Jointoyage

2. Interprétation du relevé archéologique des façades du clocher. (Relevé G. Abrardi, élaboration G. Sartorio)



3. Interprétation du relevé archéologique du clocher : vues en coupe.
 (Relevé G. Abrardi, élaboration G. Sartorio)

intermédiaire à l'intérieur de la tour, situé immédiatement sous la chambre des cloches, cette dernière devant correspondre au second ordre de fenêtres jumelées placé, comme cela a déjà été dit, à environ 12 m du sol. L'analyse de ces ouvertures, et en particulier de l'unique fenêtre jumelée du premier niveau, située au Nord, encore parfaitement lisible car non bouchée et libre de toute superfétation, permet de supposer que l'élément séparateur de chacune des ouvertures consistait en une colonnette avec chapiteau à béquille, tous deux en *bardiglio* et surmontés d'une sorte de coussinet en travertin à l'imposte de l'arc double ; ces précieux éléments architecturaux ont été systématiquement démontés et enlevés à l'occasion de la fermeture des fenêtres jumelées.

Au-dessus du second ordre d'ouvertures comblées, des arcs de décharge sont présents sur les quatre côtés. Leur mise en place correspond au changement de l'ouvrage en maçonnerie et s'explique par la volonté d'alléger la nouvelle structure au niveau des tamponnements décrits plus haut, identifiés comme les points les plus faibles.

La chambre des cloches actuelle, située à 19 m du sol, présente elle aussi des fenêtres jumelées sur les quatre côtés, rythmées par des colonnes en *bardiglio* avec des chapiteaux à béquille et des coussinets en travertin à l'imposte des arcs. Ces éléments sont les mêmes que ceux qui sont conservés dans la portion inférieure du clocher. De plus, les colonnes s'appuient sur une base parallépipédique

en *bardiglio*, sauf sur le côté Ouest où elle est en travertin, de forme irrégulière et de plus grandes dimensions. Si l'on ajoute à ces considérations que la hauteur et la largeur de la chambre des cloches murée du niveau inférieur est presque identique à celle de la chambre actuelle, que, comme on l'a déjà souligné, le *bardiglio* est totalement absent dans la deuxième phase de construction, que la colonne de la fenêtre jumelée côté Ouest, celle dont la base ne respecte pas le schéma général, est plus courte d'une dizaine de centimètres par rapport aux trois autres, mais absolument identique à celle qui est encore conservée dans la fenêtre jumelée située au Nord du premier ordre d'ouvertures, on en conclut rapidement que les colonnettes et leurs chapiteaux respectifs ont été simplement déplacés à l'occasion de la surélévation de la tour, de l'étage inférieur, déserté, à l'étage supérieur, fraîchement construit. Le cas de la colonne plus courte et de sa base en travertin sur le côté occidental s'explique facilement par sa provenance : elle ne viendrait pas de la chambre des cloches d'origine, mais de l'une des fenêtres jumelées condamnées du premier ordre d'ouvertures.

Après avoir reconstruit la séquence diachronique des phases de développement du monument, il fallait encore évaluer la possibilité de l'insérer dans un schéma chronologique absolu, lequel serait confronté aux informations historiques qui situent au XV^e siècle la construction de la tour et sa surélévation à la première moitié du XVIII^e. Pour cette raison, il a été décidé d'entreprendre une campagne de carottages dendrochronologiques dont les résultats se sont révélés extrêmement intéressants. De manière très synthétique, des échantillonnages ont été réalisés par le laboratoire LRD (Laboratoire Romand de Dendrochronologie de Moudon - Vaud, CH) sur tous les bois encore conservés dans les trous de boulin de la construction, de la base au sommet du clocher, sur les chaînes incorporées aux murs, sur la charpente de la flèche, ainsi que sur l'escalier et les paliers intérieurs, pour un total de 27 prélèvements (fig. 4).

Les seuls trous de boulin conservant des traces des bois des échafaudages se situaient dans la partie inférieure de la construction : les résultats ont pu déterminer une datation homogène de cette portion d'édifice, postérieure à 1408-1409.⁷ Il résultait, au contraire, que tous les bois retrouvés dans la partie supérieure du clocher provenaient des chaînes de bois⁸ insérées dans les murs, facilement reconnaissables grâce à la présence d'ancrages en fer à l'extrémité des troncs. Les datations obtenues sont elles aussi homogènes : contrairement à ce qu'on pensait, elles ne se situent pas au XVIII^e siècle mais au XV^e, entre 1457 et 1458.

Dans la séquence décrite, la seule donnée divergente provient d'un bois d'épicéa placé à environ 16 m de haut sur le côté septentrional de la tour (donc dans la partie surélevée), inséré en oblique de haut en bas dans le mur, qui a donné comme date 1469-1470 (fig. 2).

Pour ce qui est de l'intérieur de la structure (fig. 3), l'analyse dendrochronologique a permis de dater avec précision les premier, troisième et quatrième paliers de l'escalier conduisant à la chambre des cloches actuelle, tous situés en dessous de la ligne de surélévation du clocher, déjà citée plusieurs fois.⁹ Les carottes de bois récupérées grâce



4. Les prélèvements dendrochronologiques exécutés au moyen d'une sonde finlandaise dans les bois de la flèche. (G. Sartorio)

aux sondages (du mélèze toujours, sauf une seule fois du bois d'épicéa) ont substantiellement confirmé l'existence de deux chantiers sur le monument, l'un en 1408 (bois des troisième et quatrième paliers) et l'autre entre 1455 et 1456 (bois du premier palier), avec un renversement des dates envisagées (les plus récentes sont en bas), très probable conséquence de la substitution du plancher inférieur, lors du second chantier, pour des motifs inconnus. Enfin, l'analyse de la charpente de la flèche a démontré que l'intégralité de la structure en bois de mélèze remonte à 1463-1464.

En cherchant à faire la synthèse des données acquises, on peut donc affirmer qu'un premier chantier de construction, correspondant à la naissance de la structure dans sa forme actuelle, doit remonter à 1408-1409, limite *post quem* donnée par les analyses dendrochronologiques, et 1414, limite *ante quem* résultant des visites pastorales.¹⁰ Cette chronologie s'insère parfaitement dans le cadre précédent de connaissances sur la tour de clocher et il renforce même la reconstruction d'une période particulièrement féconde dans le domaine de la construction religieuse en Vallée d'Aoste, de la fin du XIV^e au début du XV^e siècle, en situant l'édification de ce clocher d'Aoste immédiatement après celles des clochers de Valgrisenche et d'Avise (ce dernier peut-être seulement restauré ou surélevé) et juste avant celles des clochers de Quart et de Fénis.

Par contre, la vraie nouveauté réside dans la surélévation du clocher : sur la base des données acquises, elle doit avoir eu lieu entre 1455 et 1470. Pour être plus précis, on pourrait situer entre 1455 et 1458 la mise en œuvre d'un grand chantier, qui prévoyait la surélévation de la tour et

l'assainissement des structures de circulation intérieures (réfection du tout premier palier), achevé seulement après 1463-1464 avec la réalisation de la flèche. Le seul bois daté de 1469-1470, par pure hypothèse, notamment à cause de son étrange position et de son manque d'axialité avec les murs du clocher, pourrait correspondre à un système de cabestans servant, après les travaux, à monter les cloches dans leur local. Les données dendrochronologiques concordent donc sur le fait de considérer toute la structure comme étant du XV^e siècle, ce qui dément l'information rapportée par Duc¹¹ et induit à une juste réflexion sur l'extrême proximité des deux chantiers, puisque pas plus de cinquante ans les séparent l'un de l'autre. L'hypothèse, avancée en cours d'analyse, que le premier clocher n'ait pas été achevé ne semble pas confirmée par la source historique de 1414, où il est dit explicitement que le clocher était déjà haut « *usque ad capum* ». Toutefois la lecture d'une deuxième visite pastorale, de 1416,¹² nous informe que la reconstruction de l'église paroissiale, entreprise deux ans plus tôt, était loin d'être terminée et qu'un problème, probablement de disponibilité financière, avait arrêté le chantier causant ainsi de graves dommages aux structures commencées et jamais achevées. Bien que, dans le texte de la visite, on ne fasse pas explicitement référence au clocher, il est vraisemblable que l'interruption des travaux ait concerné également cet édifice et que la flèche n'ait donc jamais été réalisée, ce qui nous induit à comprendre la formule « *usque ad capum* » de 1414 comme « jusqu'en haut (de la chambre des cloches) ». En tout cas, si l'hypothèse d'un chantier subitement dépourvu de fonds était juste, les analyses effectuées ici permettraient d'en situer la reprise après la seconde moitié du siècle, presque cinquante ans après le début des travaux.

On pourrait chercher une autre explication exclusivement dans un choix esthétique et dans la volonté du maître d'ouvrage : il ne faut d'ailleurs pas oublier que les chantiers religieux pour la construction de tours de clocher ont continué pendant tout le XV^e siècle (1458 Saint-Christophe, 1465 Jovençon, 1467 Émarèse, pour ne citer que les plus proches dans le temps) et qu'il s'agissait là d'interventions très symboliques.

Un autre aspect que cette étude n'explique pas est l'identité des ouvriers qui ont travaillé sur le premier et sur le second chantier : l'analyse effectuée par Bruno Orlandoni dans de précédents approfondissements laisse entrevoir la possibilité de maîtres-maçons itinérants, peut-être venant également de l'extérieur de la Vallée (du Valsesia par exemple) pour ce qui est du début du XV^e siècle ; ces données demandent à être confirmées par des analyses conduites également hors du contexte régional.

En conclusion, cette collecte d'éléments et de nouveautés a permis de démontrer, encore une fois, la nécessité d'une bonne pratique dans ce type d'interventions destinées à la restauration des structures historiques, en prévoyant, de la conception du projet à la phase exécutive, la collaboration de l'archéologue, de l'architecte et du restaurateur, qui doivent être tous conscients du fait que rendre sa fonction à un monument ne peut et ne doit pas faire abstraction de la récupération de sa mémoire historique, essence intangible de sa valeur culturelle.

Abstract

An analysis of the structure started during the renovation works of the bell tower of Saint-Étienne's parish church of Aosta. The research has been made through archaeological surveys and dendrochronological sampling of the existing wooden structures. The results were compared with the published bibliography and allowed to rewrite the history of the monument by giving a precise date of construction and the subsequent rise during the fifteenth century.

1) Le procès verbal est du 16 juillet 1414 et est publié dans B. ORLANDONI, *Architettura in Valle d'Aosta. Il Quattrocento. Gotico tardo e rinascimento nel secolo d'oro dell'arte valdostana. 1420-1520*, Ivrea 1996, p. 40.

2) L'état des recherches, mis à jour, est résumé dans ORLANDONI 1996, pp. 37-42 et surtout dans : B. ORLANDONI, *Costruttori di Castelli. Cantieri tardomedievali in Valle d'Aosta, II, Il XV secolo*, dans BAA, XXXIV, 2009, pp. 156-160.

3) L'information est tirée de : J.-A. DUC, *Histoire de l'Église d'Aoste*, vol. VIII, Châtel-St-Denis 1913, *facsimile* de l'éd., Aoste 1996, p. 208, où une convention stipulée le 25 avril 1728 est citée.

4) Dans la partie supérieure surélevée, l'épaisseur de 75 cm des murs du périmètre est maintenue.

5) Il s'agit très probablement de matériaux de réemploi, provenant vraisemblablement des monuments romains encore visibles, notamment de l'enceinte urbaine septentrionale.

6) La seule exception est celle du dernier ordre de trous, juste sous la flèche, qui présentent une coupe circulaire.

7) Les bois qui ont fourni la datation sont en épicéa et appartiennent aux deux premiers ordres d'échafaudages, tandis que les bois du troisième ordre, non datés, sont en mélèze. Comme toujours, les datations correspondent à la coupe de l'arbre et non à sa mise en œuvre comme matériau de construction : toutefois l'heureuse coïncidence de la source historique et de la source dendrochronologique, déjà expérimentée dans d'autres chantiers de la Vallée, a souvent démontré que le séchage du matériau, du moins dans ce contexte territorial, est pratiquement inexistant et que le bois était utilisé très peu de temps après sa coupe.

8) Dans ce cas l'essence est toujours le mélèze.

9) Les deux derniers paliers sont actuellement en maçonnerie et non en bois.

10) Cf. note 1.

11) Cf. note 3.

12) La visite est datée du 25 octobre 1416 et est publiée également par Bruno Orlandoni (ORLANDONI 1996, p. 40).